



Ligue de Natation de la Réunion

Procès-verbal du conseil d'administration

du jeudi 11 mars 2021

Présents

Mesdames : Julie ABEL, Valérie KUYTEN, Mahdia BENHAMLA, Guilène FAUBOURG, Flore ATYASSE

Messieurs : Henri FONTAINE, David PAUSE, Thierry GOUPIL, Frédéric ARNAUD, Samuel IDMONT, Daniel SAVIGNY.

Excusé

Dominique DERVILLIER, procuration donnée à Mahdia BENHAMLA

Absents

Marc BERTSCH, Jean François BOIN

Invité

Franck SCHOTT

Ordre du jour

- Homologation du procès-verbal du CA du 18 février 2021
- Nouveau projet CAF (présentation par Franck SCHOTT) - validation du projet par le CA
- Compétitions à venir
- Divers

Intervention de Franck SCHOTT

La CAF existe depuis deux ans avec des directives de la Fédération.

Le niveau de performance ne répond pas aux objectifs fixés par la Fédération : comment répondre au mieux et donc avoir des résultats plus probants.

Recentrage des actions sur un site, une structure unique : il faut donc déterminer le lieu le plus propice. Trouver à terme un établissement scolaire collaboratif, qui aurait un internat.

La natation française n'est plus au niveau international. D'ici 2022, il y aura une révision du PPF. Nous n'avons pas de bons résultats au niveau des séniors et des juniors. Nous ne sommes pas prêts pour 2024. Si on a la volonté d'une filière nationale de haut niveau...

Il faut chercher de l'adversité : sans stage à l'extérieur ce n'est pas suffisant, regrouper tous les nageurs de bon niveau.

Dans l'organisation, il y a deux niveaux d'accession :

- Espoirs régionaux pour les Jeunes : formation dans le club et ont le statut car identifiés ; mais pas d'action sur cet effectif, autonomie dans leur club.
- Collectif régional (relève et élite régionale) pour les Juniors : seule catégorie pour laquelle seront proposées des actions, compétitions de niveau national, stage, Bi-quotidien, compétitions régionales et nationales nageurs regroupés.

Le financement du CAF et de ses actions sera assuré par nos partenaires institutionnels et la ligue. Par ailleurs, se pose la question de la création d'une piscine à destination régionale ? Ceci afin de répondre aux difficultés croissantes d'accès à un équipement répondant aux besoins d'une structure régionale tel que le CAF mais aussi pour l'ensemble des clubs, pour des actions de la ligue (MOI), l'accueil de stage de structures extérieures. Avant nous recevions des clubs extérieurs, cela contribuait à faire progresser notre natation mais les conditions d'entraînement ne sont plus assez favorables pour les attirer, les exigences actuelles sont différentes.

Samuel IDMONT n'y voit pas d'objection. Un entraîneur recruté comment ?
Prévisionnel du financement ?

Réponse de FS : pas encore d'entraîneur identifié pour le moment, appel à candidature. Une fiche de poste sera établie et le financement de ce poste sera étudié.

S'agissant du lieu, St Paul semble le site le plus favorable, il y a une synergie sur ce secteur. En effet, le volume hebdomadaire d'entraînement proposé, la bonne collaboration avec les établissements scolaires, la perspective de l'accès à un internat, l'effectif de nageurs ... tous ces éléments se rapprochent le plus des conditions exigées pour un CAF.

Frédéric ARNAUD : bassin de 50m ? Or, pour le moment l'ouest n'offre qu'une piscine de 25m. Quand sera construite cette piscine ?

Réponse de FS : Ce projet de création d'une piscine régionale n'est pas directement lié ni destiné qu'au CAF, comme dit précédemment. En effet le cahier des charges du CAF n'impose un bassin de 50 m, mais cela pourrait être une plus-value. Il s'agit d'une piste à étudier à moyen ou long terme, dans le meilleur des cas, le temps des décisions, des études et de la réalisation, il ne faut rien espérer avant 4 ans. C'est un projet à soumettre si on souhaite avoir une bonne natation et être attractif, cela signifie que la structure devra être dotée des équipements de qualités pour l'entraînement (unités de préparation physique et de récupération).

Flore ATTYASSE est d'accord.

Thierry GOUPIL : sur le principe, d'accord sur le projet. Pense que c'est indispensable. On ne peut pas dissocier la compétition régionale et nationale.

David PAUSE : il faut initier un moment donc c'est peut-être aujourd'hui.

Mahdia BENHAMLIA : l'ensemble des présidents de club et des entraîneurs doivent être au courant. De plus, il n'y a pas de piscine prévue avant 10 ans. Plutôt un TCO dans le cadre de l'éco quartier. Il faut consulter en bassin de 50m. Un collègue, Edmond Albius, qui a une possibilité d'hébergement et qui vient à la piscine du Port, a un portail attendant, n'a pas été consulté. Le budget ? Nous sommes 9 et nous ne pouvons pas faire l'économie de consulter le monde associatif.

Réponse de FS : C'est un projet Ligue, il n'est donc pas nécessaire de consulter les clubs. Avant la refonte du PPF en 2018, les structures d'accès à haut niveau étaient conditionnées à la décision de la FFN, depuis chaque ligue est automatiquement porteuse d'une structure d'accession, il lui reste cependant à répondre au cahier des charges. C'est par cette opportunité que la ligue de La Réunion a pu mettre en place ce dispositif en 2019, de nombreuses réunions et séminaires avaient échoués sur un consensus pour la création d'un pôle. Comme l'a rappelé Marc Bertsch, c'est un vieux serpent de mer. En outre, nous sommes dans la période de pré-inscription (du 1er mars au 10 mai) et donc le temps est compté pour déjà aboutir à un projet finalisé. En vue de ces différents projets j'ai dû sonder nos différents partenaires (JS, Rectorat, CREPS, Région) quant à leurs faisabilités, mais bien évidemment rien n'a été engagé puisque je n'ai pas cette prérogative.

Daniel SAVIGNY : ne comprend pas qui est concerné parmi les nageurs locaux ? Dans le PPF, des nageurs sont référencés mais ils ne semblent pas être classés de haut niveau. Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai pas eu l'impression qu'il y ait eu des actions ciblées. Je me trompe peut-être... Il y a des critères de performance qu'il faudra atteindre, mais on ne les connaît pas clairement.

Réponse de F.S : Il y a aujourd'hui 7 nageurs listés donc 2 en natation synchronisée. Ça fait peut pour ouvrir une section CAF avec internat et plus... Comme on ne peut pas dépasser 20 personnes : il serait important de donner de la valeur au CAF de cibler sur une dizaine de nageurs (ses) espoirs et une dizaine de juniors sur le haut niveau régional, et si bien entendu il n'y en a pas 20 qui atteignent les critères il faudrait cibler sur des nageurs ayant le potentiel et la motivation pour compléter le groupe.

En tant que nageur de haut niveau, Daniel demande à Franck S. S'il voit parmi les nageurs actuels certains avec les qualités pour atteindre les Olympiades ? Ne veut-on pas aller trop vite ? Au préalable de consulter les clubs, selon moi, une explication et un échange auprès des coachs devrait être effectué, ils sont les premiers à convaincre pour que le CAF marche. Organiser une rencontre, ou visio pour retirer le fruit de ces échanges afin de les intégrer (pour les bonnes) au projet CAF, il y a du bon à retirer chez tout le monde. Les clubs suivront les avis des coachs respectifs, ils seront indirectement concernés via leurs l'avis de leur(s) coach(s).

Réponse de F.S : Construire quelque chose pour Paris 2024 c'est déjà trop tard, il faut se fixer une échéance de 4 à 6 ans. L'article "La natation prend de l'eau" explique bien les difficultés de la natation. Il n'y a pas assez de travail, pas assez d'exigence. C'est un gâchis de ne pas apporter les meilleures conditions pour ceux qui ont un rêve de haut niveau. Je suis tout à fait d'accord pour en discuter et expliquer le projet aux coachs.

Julie ABEL : Le CAF existe mais ne fonctionne pas car c'est sectorisé et ce n'est pas porté par les clubs. Julie A. le voit comme un défi. C'est viable s'il y a des nageurs. J.A. est favorable. Il faut faire des études.

Réponse de F.S : d'abord faire toutes les études (encadrement, budget, lieu) puis consulter pour expliquer comment cela va fonctionner...Il y a des jeunes qui rêvent de rentrer dans l'équipe de France mais on ne leur donne pas les moyens.

Guilène FAUBOURG : elle associe CAF à Pôle (qui n'a jamais marché). Le financement de l'entraîneur m'inquiète : est-ce que la Ligue va pouvoir le supporter?

Réponse de F.S : Il y a deux aspects pour le financement de l'entraîneur : soit avec un financement public soit en fonds propres. Dans tous les cas, il faudra re-flécher certaines subventions, soit environ 30000€ (à ce jour au maximum sur une saison la ligue n'a perçu que 7000€ pour le CAF). Puisque la contrainte principale sera l'aspect financier, il nous faut chercher toutes les solutions pour que ce projet soit viable. Pour le moment, ce qui ressort comme la meilleure solution serait de rémunérer l'entraîneur sous forme d'une prestation avec la mise à disposition d'un entraîneur de club. Cela nécessitera donc le partenariat d'un club.

Daniel S. demande à ce que les critères du choix de l'entraîneur soient établis et validés par la ligue ? D.S n'est pas d'accord pour qu'un entraîneur de son club aille au CAF sans que la ligue pense à compenser son absence au club. (je ne l'ai pas dit clairement mais je suis plus d'avis que ce soit un groupe d'entraîneurs choisis sur des critères de compétences, motivation, d'esprit d'équipe, capacité d'écoute et d'échange, motivés pour la formation continue....).

Réponse de F.S : Volontariat, disponibilité pour du bi-quotidien et pour s'absenter en stage à l'extérieur, accompagnement, formation continue, maîtrise d'outils d'analyse La Ligue fera le choix sur avis du DTR. Exigence de formation. Quand il y a un regroupement national : il faut y être ; aller aux séminaires ; l'entraîneur doit progresser aussi. La formation continue est importante et est une exigence forte.

Mahdia B. : Des consultations auprès de coachs informelles ont-elles eu lieu? F.S répond que NON. F.S a eu une réunion avec le département haut niveau du CREPS : relais comme avant la JS. Nouvelle compétence qu'elle récupère : l'aide à la structuration du haut niveau. Ils ne font pas le CAF. Ils seront un partenaire : suivi médical, formation...

Henri. P : pour tout le monde, nous sommes d'accord pour une structure CAF. Est-ce qu'on lance le haut niveau sur ce qui existe déjà pour la rentrée de 2021? Maintenant, on travaille sur le financement pour finaliser le dossier (lieu, organisation) pour atteindre les objectifs et l'envoyer aux clubs. Pour la rentrée de 2022, il y aura une réforme et des exigences plus fortes.

Créer des groupes de travail sur la partie technique.....(président de club peut être inclus).

En l'état, Madhia B. ne s'oppose pas. Mais M.B. écrit sur le chat : "Je maintiens ma demande de consultation de tous les clubs, nous avons largement le temps d'organiser cette consultation".

F.S : le CAF est créé, c'est une proposition pour une optimisation de son fonctionnement visant à atteindre les objectifs fixés par la FFN. Il n'y aura pas de consultation de clubs. Les membres de la ligue doivent y répondre.

Thierry GOUPIL et Henri FONTAINE ne désirent pas la consultation des clubs.

Flore s'exprime sur le chat : "le caf existant ne peut continuer comme ça , nous ne validons pas le critère de caf comme cela, sans validation du nouveau projet , il n y aura plus de caf.

F.S précise que c'est le rectorat qui labellise les établissements scolaires pour l'accueil des sportifs de haut niveau (SNH et PPF), il attribue des HSE pour son fonctionnement dans l'établissement. On ne peut donc pas choisir n'importe quel établissement pour bénéficier de ce dispositif.

Il y a une structure déjà existante.

D.S : lançons la candidature pour le coach (ou le groupe) le plus rapidement pour fermer les débats.
Le club doit mettre à disposition son entraîneur. Donc le président et le coach.

Il faut voter :

Madhia B., Samuel I., Guilène F., Frédéric A., Dominique D. : 5 contre

Valérie K., Henri F, David P., Thierry G, Julie A., Flore A., Daniel S.: 7 pour

= Validation de l'orientation du projet, pour un maintien du CAF sur la ligue de la reunion

Lecture des courriers

- Appel à projet pour l'ANS : consultation de la JS, consultation des projets
- Créneaux de St Denis demandés pour la préparation aux championnats (mercredi après-midi) : impossibilité car trop de public ce jour-là.
- Jeux de Île à Madagascar : avis de la Ligue pour la participation de 2023
- Le CREPS soutient les athlètes de Haut niveau
- L'affiliation : 2 demandes : Club de St Leu " Besoin 2 sport" ; et Club sportif de Maracana (Mayotte)
- PV d'une réunion avec les présidents de régions de la fédération à envoyer aux membres

Questions diverses

Pour le CROS, Mahdia intervient : "on pensait qu'il y aurait une seule liste". La question était mal posée : il fallait dire "la liste de Mr PEPIN". Il faut connaître le programme de chacune des listes en présence.

Daniel S. : Il faudrait être vigilant sur les réseaux sociaux. Le week-end dernier, sur Instagram, un nageur s'est comparé à Hitler. C'est grave. Faire un courrier aux clubs.

Réunion clôturée à 20H47.

Valérie KUYTEN

Secrétaire générale